

Appel : “Ariège, TERRE SANS OGM”

Nous considérons que la coexistence d'une filière OGM et non OGM sur un même territoire n'est pas envisageable.

Depuis plusieurs années, des filières de qualité ont mis en œuvre des procédures complexes et coûteuses pour garantir une production non OGM. Elles ont pu mesurer les difficultés de maintenir exemptes d'OGM leurs productions (contaminations accidentelles par dissémination, par les semences.....).

Nous revendiquons le droit au libre choix de produire ou de consommer sans OGM.

L'agriculture et l'élevage traditionnels, les signes officiels de qualité, répondent aux attentes des consommateurs en apportant des réponses en terme de traçabilité, de qualité, d'origine et de contrôle des produits. Aujourd'hui nous ne pouvons que suivre les consommateurs dans leur attente d'information sur la présence ou non d'OGM dans leurs assiettes.

Nos organisations, sans prendre de position commune sur l'intérêt ou non des OGM, et face aux incertitudes encore trop présentes :

- **se prononcent pour un moratoire sur les cultures OGM de plein champ,**
- **demandent l'engagement de la responsabilité totale des producteurs d'OGM (du semencier à l'agriculteur),**
- **appellent solennellement les agriculteurs et leurs représentants à ne pas mettre en place de cultures OGM dans le département de l'Ariège,**
- **souhaitent la mise en place d'une politique agricole départementale pour favoriser le non recours aux OGM en production végétales et animales, et pour développer et valoriser les filières non OGM.**

A ce jour les signataires de cet appel sont :

JC Gaychet (Président de la Chambre d'Agriculture), F Toulis (Président de la Fédération des Coopératives Agricoles d'Ariège), V Escourroux (Président de la Coopérative CAPLA), Destrem Guy (Vice président du conseil Général de l'Ariège), A Bazerque (AFFAP et Confédération Paysanne), D Mourlane (Attac 09), N Danigo (Collectif Danger OGM), H Nayrou (Député et Conseiller Général.), A Rouch (Conseiller Général), J.P Bel (Sénateur) , F. Massat (Vice Présidente du Conseil Régional), E. Franco (Conseiller Régional), R Coumes (Conseiller Général), N. Meler (Président du conseil de développement du Pays de Foix et Haute Ariège) , A Mirouse (Président de la CC du Val'Couserans), J. Souquet (Conseiller Général) , P. Saboy (Conseiller Général) , M. Zoia (Représentant des consommateurs INDECOSA) , ainsi que 25 Maires Ariégeois dont : Daumazan, Bestiac, Manses, Clermont, Cerizols, Foix, Bagert, Erce, Villeneuve d'Olmes, Saint Michel, Montségur, Tourtrol, Roquefixane, Pareage, Mirepoix, Labastide de Sérrou, Labastide du Salat, Biert, Manses, Aiguillon, Mercenac, Carlanet, Tourtouse, Loubaut.